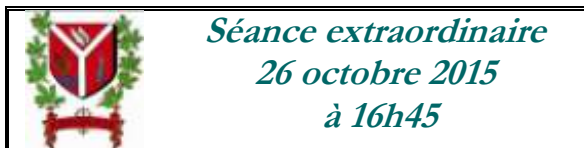


MUNICIPALITÉ DE CHÉNÉVILLE



Cette séance extraordinaire, tenue le 26 octobre 2015, à 16h45, est présidée par le maire, monsieur Gilles Tremblay, en présence des conseillers suivants: monsieur Gaétan Labelle, madame Nathalie Evrard et monsieur Yves Laurendeau.

Monsieur Normand Bois est arrivé à 17h00.

Absence : madame Nicole Viens et madame Sylvie Potvin ont motivé leur absence.

Madame Suzanne Prévost, directrice générale est également présente.

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Proposition festival du cochon Porc Épique – Association des aînés et aînées du Manoir Chéné
4. Parole au public
5. Levée de la séance

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

2015-10-245

Ouverture de la séance

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau et résolu

QUE,

La présente séance soit et est ouverte à 16h45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2015-10-246

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Gaétan Labelle et résolu

QUE,

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3- PROPOSITION FESTIVAL DU COCHON PORC ÉPIQUE – ASSOCIATION DES AÎNÉS ET AÎNÉES DU MANOIR CHÉNÉ

2015-10-247

Proposition festival du cochon porc épique – Association des aînés et aînées du Manoir Chéné

ATTENDU QUE l'Association des aînés et aînées du Manoir Chéné, représentés par madame Rachel Dumais et monsieur

Mario Legault, nous transmet une proposition pour l'organisation du festival du cochon Porc Épique;

ATTENDU QUE le calendrier soumis est le suivant :

- 30 juin au 3 juillet 2016
- 29 juin au 2 juillet 2017
- 5 au 8 juillet 2018
- 4 au 7 juillet 2019
- 2 au 5 juillet 2020;

ATTENDU QU' avec l'expertise de la Ferme porcine Jean-Pierre Lavergne, ils élaboreront une programmation d'activités telles que :

- Visite de ferme
- Kiosques de dégustation
- Kiosques d'artisans en art folklorique et du terroir
- Livre de recette
- Concours culinaire;

ATTENDU QUE leur programmation inclut également :

- Spectacles folklorique avec stationnement pour VR
- Activités familiales telles que course du cochon, chasse du cochon graissé, structures gonflables et atelier sur la transformation du porc;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Nathalie Evrard et résolu

QUE,

Le Conseil de la municipalité de Chénéville mandate l'Association des aînés et aînées du Manoir Chéné pour l'organisation du festival Porc Épique;

QUE,

Le Conseil de la municipalité de Chénéville autorise la directrice générale, madame Suzanne Prévost et le maire monsieur Gilles Tremblay à signer l'entente avec l'AAAMC.

Monsieur Normand Bois se retire de cette prise de décision

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4- PAROLE AU PUBLIC

5- LEVÉE DE LA SÉANCE

2015-10-248

Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau et résolu

QUE,

La présente séance soit et est levée à 17h10.

Gilles Tremblay, Maire

Suzanne Prévost, Directrice générale,
secrétaire-trésorière